



Notes pour une allocution de Robert Dépatie,  
président et chef de la direction de Vidéotron,  
à l'occasion du lancement d'*illico Club à volonté*,  
le 21 février 2013

*LA VERSION PRONONCÉE FAIT FOI*

- Merci Pierre Karl!
- Je vous avoue que je suis très fier d'être ici aujourd'hui, parce que nous annonçons une nouvelle qui comblera non seulement les clients de Vidéotron, mais également les Québécois qui ne sont pas encore clients chez nous.
- En fait, ce que nous allons vous présenter, c'est notre plus récente initiative pour conserver notre place privilégiée dans le cœur et le foyer des Québécois.
- Il s'agit d'une initiative qui n'est ni la première, ni la dernière, et qui fait en sorte que Vidéotron est devenue le chef de file incontesté de la technologie et du divertissement au Québec :

- Le leader de la vidéo sur demande, puisqu'elle est la première entreprise au Canada à avoir proposé, en 2003, un service de la sorte à ses clients.
  
- Le leader en matière de contenu offert sur ses différentes plateformes – à preuve, on compte plus de 100 millions de visionnements sur demande en 2012 sur illico télé, illico.tv et illico mobile.
  
- Le leader en matière de multiécran, puisque l'entreprise a été le premier distributeur au pays à proposer la reprise de visionnement sur quatre écrans.
  
- C'est donc avec beaucoup de fierté que je vous présente aujourd'hui notre dernier-né : illico Club à volonté, qui sera disponible dès samedi.

- Il s'agit d'un nouveau service de vidéo sur demande qui, moyennant un abonnement mensuel, procurera un accès illimité à un imposant catalogue de films, de séries et d'émissions en tous genres sur votre télé, votre ordinateur ou votre tablette Android.
- C'est donc aussi, d'une certaine façon, une nouvelle avancée d'illico télé nouvelle génération.
- Je voudrais d'ailleurs profiter de l'occasion pour annoncer que nous venons d'atteindre le cap des 500 000 foyers clients à notre service illico télé nouvelle génération à travers le Québec. En effet, rappelons-le, cette expérience est disponible sur l'ensemble de notre territoire, pour tous nos clients, grâce à notre réseau hybride unique qui combine la puissance de la fibre optique – plus de 30 000 km – et du câble coaxial.

- illico Club à volonté est une belle illustration de notre aptitude à nous démarquer par notre capacité interne d'innovation et l'incroyable potentiel de développement sur notre réseau.
- Le lancement du Club à volonté est une initiative qui s'inscrit en droite ligne avec cette mission et avec notre capacité à innover, tout en profitant de réseaux et de systèmes robustes et fiables pour y parvenir.
- Avec illico Club à volonté, Vidéotron réaffirme sa volonté d'offrir aux Québécois la meilleure expérience de contenu multiplateforme qui soit.

À cet égard, nous sommes heureux de proposer à nos clients passionnés de divertissement sur Internet une nouvelle offre de bloc de consommation illimitée à partir de 10 \$, à compter du 30 mars. Par ailleurs, en avril, nos clients résidentiels et d'affaires de l'ensemble des accès Internet TGV pourront profiter d'une augmentation de vitesse en amont à 10 Mbit/s.

- Comme vous pouvez le voir, nous n'avons pas encore l'intention de nous reposer sur nos lauriers.
- Je m'arrête ici et j'invite Manon Brouillette, présidente, Services consommateurs, à vous faire découvrir cette grande première québécoise – *illico Club à volonté* – et à procéder à son dévoilement.